

L'EXERCICE COORDONNÉ EN HAUTS-DE-FRANCE



L'équipe de soins primaires (ESP)

Forme de coordination très souple, l'équipe de soins primaires (ESP) représente le premier niveau de l'exercice coordonné. À la différence d'une MSP qui est constituée d'au moins deux médecins généralistes et d'un professionnel paramédical, l'ESP est composée d'au moins un médecin généraliste et de tout autre professionnel de santé, avec une patientèle commune. Ils font le choix d'exercer ensemble et de façon coordonnée sur un ou plusieurs sites. Objectif : améliorer les parcours de santé via un projet défini par l'équipe.



LES MISSIONS D'UNE ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES

- Assurer des **activités de soins**.
- Mettre en place des outils afin de favoriser une **prise en charge coordonnée des patients** : protocoles de prise en charge, réunions de concertation, dispositif de partage d'informations sécurisé.
- **Faciliter l'accès aux soins** avec des plages de consultations de soins non programmés, et des tarifs sans dépassements d'honoraires.



QUI PEUT CRÉER UNE ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES ?

- Une équipe de soins primaires est une initiative des professionnels de santé libéraux qui souhaitent se **mobiliser autour d'une ou plusieurs thématiques communes** bénéficiant à leurs patients. Elle doit au minimum être composée de **deux professionnels de santé**, dont **au moins un médecin généraliste**.



QUELS BÉNÉFICES POUR LES PATIENTS ?

- Une offre de soins et de prévention **mieux adaptée**.
- Un **accès facilité à un médecin traitant** et une meilleure réponse à un besoin de soins non programmés.
- Une **prise en charge plus globale**, sans rupture et de proximité.



QUELS BÉNÉFICES POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ?

- Bénéficier d'une **dynamique stimulante**, d'un partage d'expériences entre professionnels.
- Améliorer la **qualité des prises en charge** de leurs patients.
- Se préparer aux **pratiques d'exercice coordonné plus structurées** telles que celles des MSP.



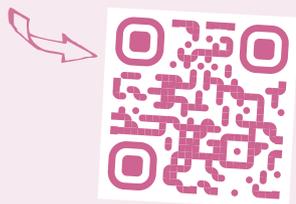
QUELS BÉNÉFICES POUR LE TERRITOIRE ?

- Améliorer l'accès aux soins.
- Améliorer l'attractivité du territoire.
- Lutter contre la désertification médicale.



Quelques conseils pour créer une équipe de soins primaires

- **Échangez régulièrement avec l'ARS**, dès le début de votre projet. C'est un allié qui peut vous apporter des conseils et vous aider dans la construction de votre projet.
- **Constituez votre équipe** de professionnels de santé.
- **Élaborez votre projet de santé :**
 - En accord avec les besoins de santé de la population : identifiez les axes d'intervention prioritaire pour améliorer la santé du territoire.
 - En vous appuyant sur le contenu du **projet de santé qui se trouve sur le PAPS.**



LE RÔLE DES ÉLUS

Le lien entre professionnels de santé et élus du territoire est indispensable tout au long de la construction du projet d'équipe de soins primaires. Il permet de développer une offre de santé qui correspond aux besoins de la population. Les élus peuvent être facilitateurs à travers :

- La mise à disposition d'une salle de réunion.
- Le soutien dans la mobilisation des professionnels de santé du territoire.
- L'organisation de réunions publiques d'informations et d'échanges avec la population aux côtés des professionnels de santé.
- Le soutien à l'acquisition d'un bâtiment.



COMMENT L'ARS VOUS ACCOMPAGNE ?

Nous vous accompagnons tout au long de votre projet d'équipe de soins primaires et après sa reconnaissance.

Contactez-nous pour :

- Échanger sur votre projet et bénéficier de conseils techniques, d'un accompagnement et d'un appui, quel que soit l'état d'avancement du projet.
- Bénéficier d'un appui à l'ingénierie pour la réalisation d'une étude de faisabilité ou la rédaction de votre projet de santé.
- Bénéficier d'un soutien financier dans le cadre d'une aide au démarrage (par exemple, l'équipement mobilier d'une salle de réunion).

CONTACTEZ-NOUS

DANS L' AISNE

ars-hdf-dos-pole-aisne@ars.sante.fr

DANS LE NORD

ars-hdf-dos-pole-nord@ars.sante.fr

DANS L'OISE

ars-hdf-dos-pole-oise@ars.sante.fr

DANS LE PAS-DE-CALAIS

ars-hdf-dos-pole-pasdecalais@ars.sante.fr

DANS LA SOMME

ars-hdf-dos-pole-somme@ars.sante.fr

VOS RÉFÉRENTS RÉGIONAUX ET LOCAUX À L'ARS



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Vous pouvez consulter le portail d'accompagnement
des professionnels de santé (PAPS) Hauts-de-France
<https://www.hauts-de-france.paps.sante.fr/>